

LES DOSSIERS DE L'IRDS

N° 7 - OCTOBRE 2009

LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES DÉPARTEMENTS FRANCILIENS

En 2008 les activités physiques et sportives concernent une large partie de la population francilienne, mais de fortes disparités spatiales existent. Les spécificités géographiques, démographiques, et économiques de chaque département influent sur le mode de vie des habitants et jouent également sur leurs pratiques sportives.

Avec près de 11,6 millions d'habitants et une superficie de 12 012 km², l'Île-de-France représente 18,8 % de la population française pour 2,2 % du territoire⁽¹⁾.

Cette région se caractérise avant tout par la diversité de ses territoires. Elle est par exemple la première région de France en terme de densité de population⁽²⁾. Pourtant les espaces agricoles et naturels représentent plus de 80 % de sa surface, si bien que Paris abrite 19 % de la population régionale sur moins de 1 % du territoire.

L'Île-de-France est l'une des régions les plus jeunes et Paris se distingue en attirant les jeunes adultes vivant seuls.

Les contrastes sociaux sont également très marqués. La région est particulièrement riche, mais les personnes les plus aisées occupent plutôt l'ouest de la région et les plus modestes l'est⁽³⁾ (voir carte).

Enfin, l'accès aux équipements sportifs au sein de l'Île-de-France est inégal. En grande cou-

ronne le taux d'équipement sportif pour 10 000 habitants est 2,6 fois plus élevé qu'à Paris⁽⁴⁾. A cela on peut ajouter les nombreux espaces verts, les kilomètres de sentiers pédestres et de pistes cyclables accessibles en dehors de l'agglomération parisienne.

En Île-de-France plus qu'ailleurs, les lieux de résidence et de travail influent sur les temps et les moyens de transport. Plus on s'éloigne du cœur de l'agglomération, plus les distances pour se rendre au travail s'allongent. Ceux qui travaillent en banlieue auront tendance à utiliser la voiture, et ceux dont l'emploi est situé à Paris emprunteront les transports en commun. Bien que l'écart se réduise, Paris reste le territoire où la part des salariés qui habitent et travaillent dans le département est la plus importante (65,7 % contre 39 % en Seine-Saint-Denis ou 43 % dans le Val-d'Oise)⁽⁵⁾.

Toutes ces spécificités influent sur les modalités de la pratique sportive.

(1) Subdivisions, superficie et population des régions et départements de France. Direction générale des Impôts (service du Cadastre) ; bureau des longitudes ; Insee ; Isee ; Ispr.

(2) 972 habitants au km² en Île-de-France contre 100 pour le reste de la France métropolitaine.

(3) Atlas des Franciliens tome 3 : Population et mode de vie. Insee - laurif, 2002.

(4) MSJS - RES, 2009.

(5) Déplacements domicile-travail : un desserrement de l'emploi parisien vers la grande couronne. Île-de-France à la page (265), mars 2006.

Dispositif d'enquêtes et analyse à l'échelle du département

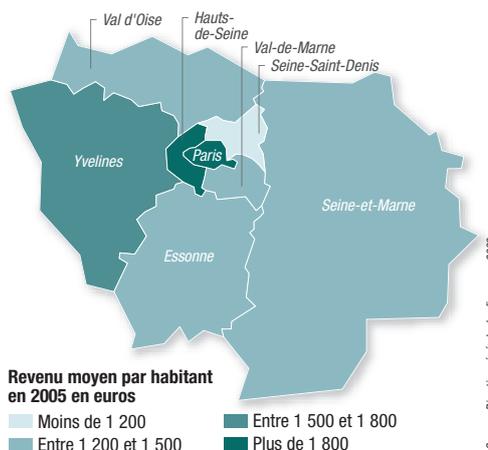
Le dispositif d'enquête sur les pratiques sportives (EPS) a été mis en place en 2007 par l'IRDS et concerne les Franciliens âgés de 15 ans et plus. Il a pour objectif de mesurer l'activité physique et sportive de ces derniers en dehors du cadre scolaire ou professionnel et en dehors des déplacements. Chaque année 3 000 Franciliens sont ainsi interrogés par téléphone sur les disciplines qu'ils exercent, et les modalités de leur pratique (fréquence, lieu, moment,...). La première vague d'enquête en 2007 a donné lieu à la publication de divers résultats⁽⁶⁾⁽⁷⁾. La deuxième vague s'est achevée en fin d'année 2008. Le cumul des effectifs de ces deux années d'enquête permet d'estimer des premiers résultats à l'échelle du département. Les effectifs varient de 624 individus interrogés dans le Val-d'Oise à 1283 à Paris. Dans cette enquête une personne est considérée comme sportive si elle exerce une discipline au moins une fois par semaine, la pratique occasionnelle concerne les individus qui ont pratiqué une activité au moins une fois dans l'année.

De forts contrastes existent entre départements

La part des sportifs réguliers dans la population âgée de 15 ans et plus varie fortement d'un département à l'autre (tableau 1). Elle est plus importante dans les départements de la grande couronne (autour de 64 %) à l'exception du Val-d'Oise légèrement en retrait (60 %). La situation est beaucoup plus contrastée dans le cœur dense et urbanisée de la région avec 50 % de sportifs en Seine-Saint-Denis contre 61 % dans les Hauts-de-Seine. Paris et le Val-de-Marne ont une proportion équivalente (57 %) et se situent en-dessous de la moyenne régionale. A quelques exceptions près, les déterminants de la pratique régulière sont identiques dans chaque département : il s'agit essentiellement de l'âge, et du niveau d'étude (tableau 2). Le Val-d'Oise se distingue des autres départements avec une proportion plus faible de sportives que de sportifs. Concernant l'influence de la classe sociale sur la pratique sportive il semble que plus le département est aisé (Paris, Hauts-de-Seine, Yvelines) plus les inégalités de pratique entre les mieux insérés socialement et les moins bien insérés sont importantes. Il faut souligner que c'est dans ces départements que la proportion d'installation sportive privée (a priori moins accessible financièrement) est la plus importante.

La structure socio-démographique de la population (âge, sexe, diplôme, activité) varie selon les départements et pourrait expliquer les différences de pratique observées. Cependant lorsque cette dernière est prise en compte, ces disparités persistent. Ainsi, à âge, sexe, niveau de diplôme et activité professionnelle équivalents, un habitant de Seine-Saint-Denis (Séquano-Dionysien) aura encore une probabilité moins élevée d'être sportif qu'un habitant du reste de la région.

Si l'on s'intéresse aux personnes qui n'ont pratiqué aucune activité physique au cours des 12 der-



niers mois, la situation diffère quelque peu. On retrouve en dernière position la Seine-Saint-Denis avec près d'un Séquano-Dionysien sur 4, âgé de 15 ans et plus, qui n'a pratiqué aucune activité, suivi du Val-d'Oise (17 %) et du Val-de-Marne (16 %). Avec 14 % de non pratiquants, les Parisiens rejoignent la moyenne régionale associée à une pratique occasionnelle importante (la plus élevée de la région). Quel que soit le département on retrouve une proportion de non pratiquantes plus élevée que de non pratiquants. Ce résultat avait déjà été observé dans une précédente analyse⁽⁷⁾ : si les femmes sont aussi sportives que les hommes elles sont moins nombreuses à exercer une activité physique occasionnellement. Ces dernières ont en revanche d'autres loisirs et notamment des activités culturelles plus fréquentes (visite de musée, et théâtre). On observe également des disparités concernant le nombre d'activités différentes exercées au cours de l'année. C'est en Seine-Saint-Denis que l'on pratique le moins d'activités (2,8 en moyenne au cours de l'année) et en grande couronne (à l'exception du Val-d'Oise) que l'on en fait le plus (3,3). Une fois encore ces différences persistent si l'on tient compte de la structure socio-démographique de chaque département.

Tableau 1 - La pratique sportive en Île-de-France selon les départements (en % de la population âgée de 15 ans et plus)

Département	Pratique régulière*	Occasionnelle**	Non sportifs	Ensemble
Paris	57	29	14	100
Hauts-de-Seine	61	27	12	100
Seine-Saint-Denis	50	27	23	100
Val-de-Marne	57	28	16	100
Seine-et-Marne	63	25	12	100
Yvelines	66	23	11	100
Essonne	64	25	11	100
Val-d'Oise	60	24	17	100
Île-de-France	60	26	14	100

* Pratique d'une discipline au moins une fois par semaine ** Pratique d'une activité au moins une fois dans l'année
Lecture du tableau : 57 % des Parisiens ont pratiqué une activité physique régulièrement au cours des 12 derniers mois, 29 % ont pratiqué occasionnellement et 14 % n'ont pratiqué aucune activité physique.
Source : EPS 2007, 2008

(6) Premiers résultats de l'enquête sur les pratiques sportives des Franciliens en 2007. Dossier de l'IRDS (4). Juillet 2008.
(7) La pratique sportive des Franciliens. Dossier de l'IRDS (6). Mars 2009.

Tableau 2 - Profil des sportifs ayant une pratique régulière selon le département (en % de la population âgée de 15 ans et plus)

%	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-St-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Sexe									
Hommes	59	59	49	59	64	68	64	65	61
Femmes	56	63	51	54	62	65	65	55	59
Age									
15-34 ans	60	65	57	60	70	71	75	67	65
35-54 ans	57	60	45	59	62	70	65	58	59
55 ans et plus	55	59	49	50	55	58	51	53	54
Activité									
Cadres*	61	62	50	59	64	71	67	59	62
Employés / ouvriers	52	56	49	58	66	60	63	63	58
Retraités / autres inactifs	52	58	47	49	53	58	55	51	53
Etudiants	64	82	65	69	79	84	82	76	74
Diplôme									
Inf au bac	48	55	44	52	63	61	62	50	54
Bac et plus	60	64	57	61	64	70	66	70	64
Ensemble	57	61	50	57	63	66	64	60	60

*Cadre, chef d'entreprise, profession intermédiaire, artisan, commerçant
Lecture du tableau : 59 % des Parisiens ont pratiqué une activité physique régulièrement au cours des 12 derniers mois, contre 56 % des Parisiennes.
Source : EPS 2007, 2008

Cette plus grande diversification apparente des activités en grande couronne concerne toutefois exclusivement la pratique occasionnelle : quel que soit le lieu de résidence le nombre moyen d'activités régulières des sportifs est identique (1,7).

La marche arrive en tête dans tous les départements

Les 5 disciplines régulières les plus pratiquées en Île-de-France chez les 15 ans et plus sont identiques sur l'ensemble du territoire : marche, vélo, natation, gymnastique et course à pied (figure 1). La hiérarchie diffère cependant selon le département.

La marche est partout la première activité régulière des sportifs. C'est en Essonne qu'on la retrouve le plus (41 % des sportifs contre 33 % dans le Val-d'Oise). Le vélo est le deuxième sport pratiqué en grande couronne (hors Val-d'Oise). Les espaces boisés et les pistes cyclables disponibles dans ces départements favorisent probablement cette pratique. A Paris, dans les Hauts-de-Seine et dans le Val-de-Marne c'est la natation qui arrive en deuxième position. Paris est curieusement le lieu où la proportion de sportifs qui exerce la natation régulièrement (23 %) est la plus importante de la région alors que le déficit en piscine dans la capitale est souvent souligné⁽⁸⁾. La proximité de ces dernières et la faible diversité des équipements proposés sur Paris peuvent expliquer ce résultat. La Seine-Saint-Denis et le Val-d'Oise se distinguent des autres départements par une pratique plus importante de la gymnastique sans que l'on puisse

expliquer ce phénomène. L'étude « Sports et sportifs en France »⁽⁹⁾ indique que les personnes qui s'adonnent à la gymnastique sont en majorité des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires. La Seine-Saint-Denis est également connu pour sa tradition du sport pour tous. C'est d'ailleurs dans ce département que l'on observe le taux le plus élevé de clubs de gymnastique⁽¹⁰⁾ de la proche couronne et le taux le plus élevé de la région de licenciés de la Fédération sportive et gymnique du travail (avec le Val-de-Marne). Cette fédération est une association sportive et d'éducation populaire, issue de l'union des fédérations sportives ouvrières et fondée sur des valeurs de solidarité. A ses origines l'activité principale était la gymnastique, ses activités se sont toutefois largement diversifiées depuis.

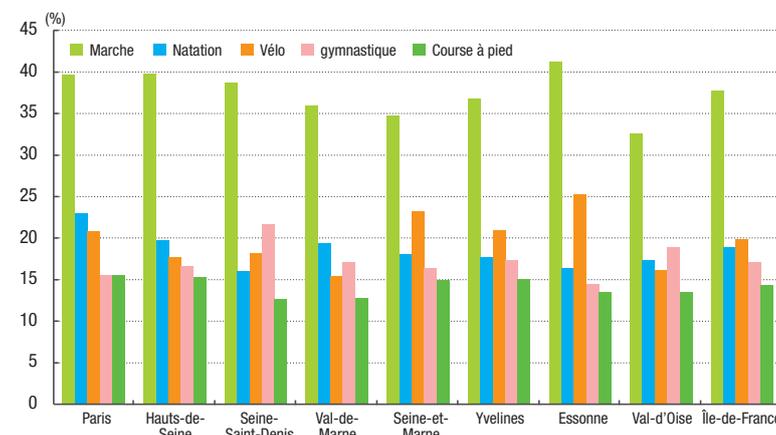
« La natation, deuxième sport pratiqué par les Parisiens. »

(8) Les piscines franciliennes. Dossiers de l'IRDS (3), Janvier 2008.

(9) Sports et Sportifs en France, points de repères issus de l'Observatoire du sport FPS/IPSOS 2007, Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs (FPS), 2008.

(10) Education physique et gymnastique volontaire.

Figure 1 - Top 5 des disciplines régulières pratiquées en Île-de-France (en % des sportifs)



Lecture du graphique : 15 % des sportifs parisiens ont pratiqué régulièrement la course à pied au cours des 12 derniers mois.
Source : EPS 2007, 2008



Birken - Flickr

Si l'on prend en compte les activités occasionnelles on observe également des différences selon les territoires (tableau 3). Les pratiquants des Hauts-de-Seine font plus souvent que dans les autres départements du ski et du tennis, ceux de Seine-Saint-Denis du football et ceux de la grande couronne de la pétanque. Ces pratiques de loisirs sont à mettre en parallèle avec les catégories sociales qui résident dans ces départements.

Les activités autonomes sont plus présentes en zone urbaine

La majorité des sportifs (72 %) exercent au moins une activité régulière de manière autonome c'est à dire sans licence, sans moniteur, et en-dehors d'un club ou d'une structure privée (tableau 4). C'est dans les Hauts-de-Seine, en Seine-Saint-Denis, en Essonne et à Paris que les sportifs pratiquent le plus de cette manière. Les sportifs parisiens sont d'ailleurs les plus nombreux à débiter leur activité au départ de chez

eux (marche, course à pied, vélo) et sont ceux qui fréquentent le moins souvent les installations sportives. Cette appropriation de l'espace public au détriment des équipements sportifs est peut-être la conséquence d'un taux d'équipement le plus bas de la région.

Les raisons qui incitent les Franciliens à exercer de manière autonome leurs activités sont très proches d'un département à l'autre. Le premier motif cité est le fait de pouvoir pratiquer quand on le souhaite, à son rythme, à son niveau (de 93 à 98 % des répondants selon le département). Les Parisiens se distinguent en citant plus souvent comme motif le fait de préférer exercer seul (75 % contre 64 % en Essonne) alors que dans le reste de l'Île-de-France on déclare plus souvent souhaiter pratiquer entre amis ou en famille (84 % en Seine-et-Marne contre 72 % à Paris). Ce résultat reflète sans doute les différences de composition des ménages (le poids des personnes vivant seules est beaucoup plus important à Paris que dans le reste de la région). Il est possible également que la densité humaine de la capitale incite les parisiens à se réserver un moment dans la semaine pour pratiquer seul leur activité.

Les Séquano-Dionysiens et les Parisiens déclarent plus souvent manquer d'informations sur les installations ou les clubs existants à proximité du domicile (respectivement 23 et 18 % contre 10 et 11 % dans le Val-d'Oise et les Yvelines). Outre le fait que les équipements sportifs sont peut-être moins visibles et moins identifiables dans les zones urbaines denses, c'est sans doute l'offre moins importante d'équipements sportifs qui explique ce résultat.

C'est en Seine-et-Marne que l'on se plaint le plus de l'éloignement des équipements (10 %). Ce département, qui a l'un des meilleurs taux d'équipement de la région (34 équipements sportifs pour 10 000 habitants), a aussi la plus faible densité (0,7 équipements au km² contre 2 dans les Yvelines et en Essonne ou encore 26 à Paris), ce qui s'explique par une superficie de son terri-

Tableau 3 - Top 10 des disciplines pratiquées en Île-de-France (en % des pratiquants)

%	Paris	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Val-d'Oise	Île-de-France
Natation	63	62	54	53	57	57	54	55	58
Marche	53	53	44	49	51	57	58	48	52
Vélo	41	42	40	41	47	47	49	40	43
Course à pied	20	17	15	17	18	18	17	17	18
Ski	18	21	12	13	16	19	18	12	17
Gymnastique	14	15	17	14	16	15	13	15	15
Pétanque	11	14	11	15	18	16	17	16	14
Yoga	13	14	10	12	11	12	10	10	12
Football	8	11	15	14	10	8	12	13	11
Tennis	11	12	7	7	9	11	6	7	9

Lecture du tableau : 63 % des pratiquants parisiens ont exercé au moins une fois dans l'année la natation.
Source : EPS 2007, 2008

toire beaucoup plus importante (2,6 fois plus élevée que celle des Yvelines par exemple).

La pratique régulière encadrée concerne 30 % de la population francilienne et 51 % des sportifs. Elle est plus importante en Seine-et-Marne, dans les Yvelines et dans le Val-d'Oise (tableau 4). C'est d'ailleurs, toujours d'après l'enquête, dans ces départements que les taux de licenciés⁽¹¹⁾ âgés de 15 ans et plus sont les plus importants : 23 % en Seine-et-Marne et dans les Yvelines contre 10 % à Paris par exemple. Ces taux de licenciés sont fortement corrélés avec l'offre en nombre de clubs et en équipements.

Des temps et des modes de transport qui diffèrent pour se rendre sur le lieu de l'activité sportive

Le lieu et le moment de l'activité sont deux caractéristiques très corrélées. La majorité des sportifs pratiquent leur activité à proximité de leur domicile (85 % des répondants sur l'ensemble de la région, tableau 5), le week-end ou la semaine en soirée (respectivement 72 et 61 %, tableau 6). Nous avons vu, au travers des densités d'équipement, que selon le lieu de résidence la distance aux équipements variait. Ceci s'accompagne de différenciations dans les modes de déplacement. Les Parisiens, qui combinent plus souvent que les autres deux moyens de transports, utilisent plutôt des modes de déplacement doux (marche à pied, vélo), et/ou les transports en commun pour se rendre sur le lieu de leur activité sportive alors que les habitants de la grande couronne utilisent la voiture, les distances à parcourir étant plus longues et le réseau de transport moins développé. Mais le temps pour parcourir une même distance n'est pas le même selon qu'une personne réside en zone urbaine ou rurale, la vitesse de déplacement diminuant fortement en se rapprochant du cœur de l'agglomération. Ainsi c'est à Paris que le temps pour se

Tableau 4 - Pratique autonome et pratique encadrée selon le département (en % des sportifs âgés de 15 ans et plus).

%	Au moins une activité régulière autonome (% des sportifs)	Au moins une activité régulière encadrée (% des sportifs)
Paris	73	49
Hauts-de-Seine	75	46
Seine-Saint-Denis	74	46
Val-de-Marne	70	50
Seine-et-Marne	67	57
Yvelines	69	54
Essonne	74	51
Val-d'Oise	68	54
Ensemble	72	51

Lecture du tableau : 73 % des sportifs parisiens ont pratiqué au moins une activité régulière de manière autonome au cours des 12 derniers mois.

Source : EPS 2007, 2008

rendre sur le lieu de son activité sportive est le plus long (20 minutes contre 13 minutes en moyenne dans le Val-d'Oise). Ces résultats ne sont pas propres aux pratiques sportives, l'enquête globale de transport montre que quelque soit le motif du déplacement, plus on s'éloigne de Paris plus la voiture est utilisée fréquemment⁽¹²⁾. Elle montre également que la portée moyenne d'un déplacement, indépendamment du motif et tous modes confondus, est de 3,3 km à Paris et atteint 6,7 km en grande couronne⁽¹³⁾.

Si l'exercice d'une activité physique et sportive à proximité du domicile en soirée ou en week-end reste le modèle le plus courant en Île-de-France (notamment en grande couronne), il n'est pas aussi marqué sur tout le territoire. En effet, les sportifs qui résident à Paris ou dans les Hauts-de-Seine diversifient plus leurs lieux et moments de pratique. Ils s'adonnent plus souvent que les autres à leurs activités le midi et à proximité de leur lieu de travail. Ils pratiquent également plus souvent dans un endroit situé entre le lieu de travail et de domicile (autour de 31 % contre 22 % pour le Val-d'Oise). Enfin, ils sont plus nombreux à déclarer exercer leur activité régulière au cours de leurs vacances⁽¹⁴⁾ (66 % dans les Hauts-de-Seine contre 53 % dans le Val-de-Marne)⁽¹⁵⁾⁽¹⁶⁾.

(11) Il s'agit ici des personnes qui ont pratiqué leur activité régulière avec une licence.

(12) 170 millions de kilomètres par jour : les distances parcourues quotidiennement par les Franciliens. Rapport d'étude, novembre 2008. IAU Île-de-France.

(13) Les déplacements des Franciliens en 2001-2002. Enquête globale de transport, août 2004. DREIF.

(14) Il s'agit ici d'individus qui vont profiter de leurs vacances pour exercer une activité qu'ils pratiquent déjà tout au long de l'année.

(15) La pratique du sport durant les vacances d'été. Stat - info, janvier 2007. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

(16) Les sports d'hiver : pratiques et pratiquants. Stat - info, août 2006. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Tableau 5 - Lieu de la pratique régulière selon le département (en % des sportifs)

%	A proximité de votre domicile	A votre domicile	A proximité de votre lieu de travail	Lieu situé entre le travail et le domicile	Sur votre lieu de vacances
Paris	84	23	36	31	64
Hauts-de-Seine	80	21	37	30	66
Seine-Saint-Denis	78	24	32	27	56
Val-de-Marne	85	21	32	27	53
Seine-et-Marne	88	26	35	28	56
Yvelines	88	24	32	25	60
Essonne	92	26	33	28	57
Val-d'Oise	84	32	28	22	56
Ensemble	85	24	33	28	59

Lecture du tableau : 84 % des sportifs parisiens déclarent exercer leur activité régulière à proximité du domicile.

Source : EPS 2007, 2008

Tableau 6 - Moment de la pratique régulière selon le département (en % des sportifs)

%	Le week-end	La semaine		
		Matin	Midi	Soir
Paris	73	46	24	56
Hauts-de-Seine	71	36	23	57
Seine-Saint-Denis	69	43	20	59
Val-de-Marne	70	37	17	65
Seine-et-Marne	72	36	18	65
Yvelines	73	35	19	62
Essonne	74	34	19	62
Val-d'Oise	70	33	14	64
Ensemble	72	38	20	61

Lecture du tableau : 73 % des sportifs parisiens déclarent pratiquer leur activité régulière le week-end.
Source : EPS 2007, 2008

Les sportifs adaptent leur activité à l'offre d'équipements et à leur environnement

Il est difficile d'interpréter les grandes différences de pratiques sportives observées d'un département à l'autre. Nous avons vu par exemple que la structure socio-démographique de chaque territoire ne permettait pas de les expliquer en totalité. Les différences culturelles (difficilement mesurables) mais aussi l'offre inégale d'équipements et de lieux de pratique proposés peuvent également expliquer ces disparités.

Avec environ 26 équipements sportifs pour 10 000 habitants, l'Île-de-France a le plus faible taux de France métropolitaine⁽¹⁷⁾. Au sein même de la région les Franciliens ne sont pas tous égaux : 13 équipements pour 10 000 habitants à Paris, 18 en Seine-Saint-Denis contre 36 dans le Val-d'Oise et l'Essonne. A l'inverse, les densités d'équipements sont plus importantes en zone urbaine : 26 équipements au km² à Paris, 13 en proche couronne, et 1,5 en grande couronne. Ces fortes disparités infrarégionales ne concernent pas uniquement les équipements sportifs, elles touchent également, de différentes façon, les commerces, le domaine de la santé, ou encore celui de la culture et des loisirs⁽¹⁸⁾. Une fois encore, la proximité de ces équipements et services dans les zones fortement urbanisées influence les modes de déplacements de la population. A Paris, ils sont 59 % à déclarer faire souvent de l'exercice physique lors de leurs déplacements (vélo, marche à pied, ...) contre 39 % en Seine-et-Marne. La proximité des équipements sportifs peut également avoir une influence sur la manière de pratiquer car elle permet d'augmenter la fréquence d'utilisation (sous réserve de disponibilité de l'équipement).

La France est connue pour sa faible diversité en terme d'installation sportive⁽¹⁹⁾ et certaines régions sont plus touchées que d'autres par ce constat. Ainsi en Île-de-France, la moitié du parc

est représenté par seulement 4 types d'équipements : courts de tennis, terrains de grands jeux, salle spécialisée et salle multisport. Plus on s'éloigne du cœur de l'agglomération, plus la situation s'améliore. Les 4 équipements les plus présents à Paris⁽²⁰⁾ représentent 59 % du parc, contre 45 % seulement dans le Val-d'Oise⁽²¹⁾ par exemple.

Le sportif doit aussi s'adapter à l'offre d'équipements qui lui est proposée. Sur Paris et sa proche couronne les installations sportives sont composées essentiellement de salles multisports et de salles spécialisées, alors qu'en grande couronne il s'agit le plus souvent de plateaux EPS et de terrains de grands jeux (tableau 7). La grande couronne se distingue également du reste de la région en terme d'offre de lieu de pratique avec un plus grand nombre de kilomètres de randonnées pédestres, de pistes cyclables, et une surface en espace vert et boisé plus importante⁽²²⁾ (tableau 8). Une étude a d'ailleurs montré que « 8 Franciliens sur 10 disent aimer aller en forêt et près de la moitié estiment y aller souvent ou très souvent ». Les sorties se font le week-end, les promenades et les activités sportives (randonnées, course à pied, VTT, pêche, équitation, ...) y sont les activités prédominantes⁽²³⁾. Une autre étude souligne le développement des activités de nature sur le plan national avec la transformation des espaces ruraux, longtemps utiles aux pratiques agricoles, sous forme de réseau de sentiers et chemins⁽²⁴⁾.



marion zetta - Flickr

(17) MSJS - RES, 2009.

(18) Equipement et structuration du territoire francilien : quelle méthode d'analyse ? Note rapide (464), février 2009. Iau Île-de-France, IRDS.

(19) Les espaces du sport. François Vigneau. Que sais-je ? PUF, juin 1998.

(20) Court de tennis, salle spécialisée, équipements d'activités de forme et de santé, et salle multisport.

(21) Court de tennis, terrain de grands jeux, plateau EPS, et salle spécialisée.

(22) Atlas des Franciliens tome 1 : Territoire et population. Insee - Laurif, 2000.

(23) La fréquentation des forêts franciliennes. Credoc - Aev, 1999.

(24) Géographie du sport. Jean-Pierre Augustin. Armand Colin, 2007.

Tableau 7 - Détails des équipements les plus présents dans les installations sportives

Paris	Proche Couronne	Grande Couronne
Salle multisport (31 %)	Salle multisport (30 %)	Terrains de grands jeux (27 %)
Salle spécialisée (31 %)	Salle spécialisée (24 %)	Plateau EPS (21 %)
Équipement d'activités de forme et santé (21 %)	Plateau EPS (20 %)	Courts de tennis (18 %)

Lecture du tableau : 31 % des installations parisiennes ont au moins une salle spécialisée, 30 % en proche couronne et moins de 18 % en grande couronne.
Source : VISAU sport

Tableau 8 - Répartition de l'offre en espaces verts, en itinéraires de randonnées et en pistes cyclables en Île-de-France

%	Espaces verts ouverts (2001)	Itinéraires de randonnées (2007)	Pistes cyclables (2007)
Paris	2	2	14
Hauts-de-Seine	3	3	7
Seine-Saint-Denis	2	3	6
Val-de-Marne	3	4	10
Seine-et-Marne	41	38	17
Yvelines	30	18	18
Essonne	11	17	18
Val-d'Oise	8	15	10
Ensemble	100	100	100

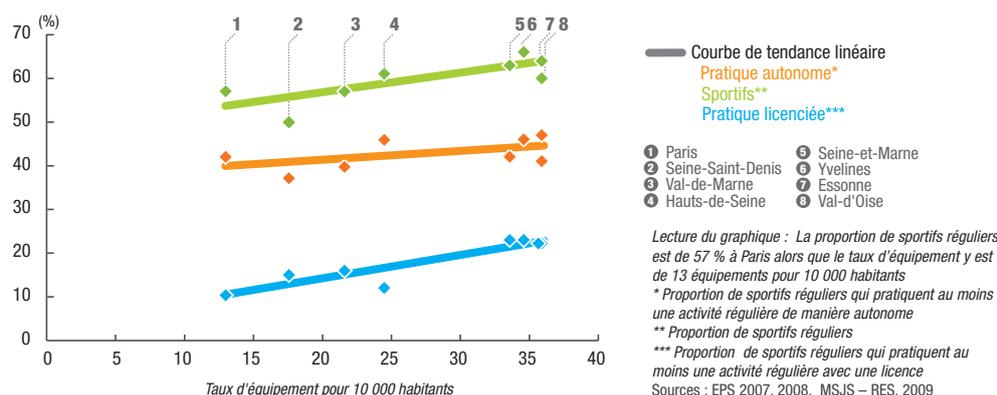
Lecture du tableau : Paris regroupe 2 % des espaces verts de la région, 2 % des itinéraires de randonnées et 14 % des pistes cyclables.
Sources : BEV 2001 ; IAU Île-de-France 2007

Les freins à la pratique ne sont donc pas, a priori, les mêmes suivant le lieu de résidence : dans le cœur de l'agglomération le sportif doit faire face aux problèmes de saturation des équipements, ainsi qu'à la faible diversité des lieux de pratique, alors que dans les parties rurales de la grande couronne il est confronté à l'éloignement des installations et aux problèmes de dessertes. Cependant, c'est bien en grande couronne (avec des installations plus nombreuses, plus diversifiées, et plus d'espaces boisés) que les activités physiques semblent les plus accessibles à la population. La figure 3 montre la relation faible mais positive qui existe entre le taux d'équipement et la proportion de sportif dans le département (en vert). La distinction entre pratique autonome et licenciée permet de montrer que le taux d'équipement semble quasiment sans effet sur la pratique autonome (en orange) et influence fortement et positivement la pratique licenciée (en bleu). Ainsi, en Île-de-France, un taux d'équipement deux fois plus élevé

semble augmenter d'autant la pratique licenciée. Mais la corrélation entre « offre de lieu de pratique » et « activité de la population » n'est pas si évidente : aucun lien n'a été observé par exemple entre, d'un côté la surface boisée de chaque département, le nombre de kilomètres de pistes cyclables et de randonnée pédestre, et de l'autre la pratique régulière (ou occasionnelle) du vélo ou de la marche. Le rapport du Credoc⁽²⁵⁾ indiquant que ce sont les Parisiens et les habitants de proche couronne qui fréquentent le moins les forêts, il faut en déduire que ces derniers s'approprient les espaces publics urbains pour exercer leur activité. L'enquête confirme ce constat puisque 60 % des sportifs parisiens et séquanodionisiens déclarent exercer leur activité régulière dans des espaces publics (parc, jardin, rue,...) contre 48 % des sportifs seine-et-marnais par exemple. A l'inverse, 67 % des sportifs essonnais pratiquent en milieu naturel contre 50 % en Seine-Saint-Denis.

« La pratique licenciée augmente avec le taux d'équipement. »

Figure 3 - Relation entre le taux d'équipement et la pratique sportive régulière dans chaque département



(25) La fréquentation des forêts franciliennes. Credoc - Aev, 1999.

Des spécificités départementales à prendre en compte pour le développement de la pratique sportive en Île-de-France

Ce travail montre que la pratique d'activités physiques et sportives peut être très différente sur un petit territoire comme Paris et les départements de proche couronne. Deux départements limitrophes, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis, ont par exemple des taux de non pratiquants variant du simple au double. En grande couronne où la situation est plus homogène, le département du Val-d'Oise est toutefois en retrait.

L'enquête souligne en effet que les départements de l'Essonne, des Yvelines et de la Seine-et-Marne ont les taux de sportifs les plus importants et la palette d'activités la plus diversifiée de la région. Il faut dire que ces départements ont sans

doute l'environnement le plus favorable à la pratique d'une activité physique. Cependant, les Franciliens résidant dans des zones fortement urbanisées n'hésitent pas à s'adapter à leur milieu pour pouvoir exercer leurs activités. Ainsi, ce sont dans les départements où les taux d'équipements sont les plus faibles que la part des sportifs autonomes est la plus forte. Ces derniers s'approprient les espaces public pour exercer des activités régulières comme la marche où le vélo et profitent de la proximité des équipements, de leur lieu de travail et des services en général pour faire de l'exercice physique lors de leur déplacement. Les formes de pratique étant différentes selon le département, il est important de prendre en compte ces spécificités pour la promotion du sport en Île-de-France. Dans le futur, des analyses territoriales plus fines permettront de mieux comprendre encore la spatialisation des pratiques. ■

▼ POUR EN SAVOIR PLUS

Atlas des Franciliens tome 1 : Territoire et population. Insee – laurif, 2000.

Atlas des Franciliens tome 3 : Population et mode de vie. Insee – laurif, 2002.

Atlas des Franciliens tome 4 : Activité et emploi. Insee – laurif, 2003.

Les déplacements des Franciliens en 2001-2002. Enquête globale de transport, août 2004. DREIF.

170 millions de kilomètres par jour : les distances parcourues quotidiennement par les Franciliens. Rapport d'étude, novembre 2008. IAU Île-de-France.

Déplacements domicile-travail : un desserrement de l'emploi parisien vers la grande couronne. Île-de-France à la page (265), mars 2006

Les piscines franciliennes. Dossiers de l'IRDS (3), janvier 2008.

Premiers résultats de l'enquête sur la pratique sportive des Franciliens en 2007. Dossiers de l'IRDS (4), juillet 2008.

La pratique sportive des Franciliennes. Dossier de l'IRDS (6), mars 2009.

La pratique du sport durant les vacances d'été. Stat – info, janvier 2007. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Les sports d'hiver : pratiques et pratiquants. Stat – info, août 2006. Ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

Sports et Sportifs en France, points de repères issus de l'Observatoire du sport FPS/IPSOS 2007, Fédération professionnelle des entreprises du sport et des loisirs (FPS), 2008.

La fréquentation des forêts franciliennes. Credoc – Aev, 1999.

Équipement et structuration du territoire francilien : quelle méthode d'analyse ? Note rapide (464), février 2009. IAU Île-de-France, IRDS.

Activités physiques et sportives : équipements et lieux de pratiques en Île-de-France. Rapport, 2005, CESR. Géographie du sport. Jean-Pierre Augustin. Armand Colin, 2007.

Les espaces du sport. François Vigneau. Que sais-je ? PUF, juin 1998.

Le questionnaire de l'enquête est consultable sur le site internet de l'IRDS (<http://www.irds-idf.fr>).

REMERCIEMENTS

Cette note n'aurait pas été réalisée sans le soutien du comité de pilotage :
Roger Bonnenfant – Association AïRES ;
Patrick Sieradzki - CESR ;
Damien Escaffre - CROSIF ;
Muriel Hirt - DRDJS ;
Olivier Jacod - INSEE Île-de-France ;
Brice Lefèvre - INSEP ;
Brahim Laouisset et Patrick Thiéry -
Ministère de la santé et des sports ;
Michel Jacquet -
Région Île-de-France.